



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ORGANIC BERGAMOT OIL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ORGANIC BERGAMOT OIL
Numéro du produit	55425
Synonymes; marques commerciales	BERGAMOT OIL ORGANIC
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120117613-65-XXXX
Numéro CAS	8007-75-8
Numéro CE	289-612-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produits de beauté
--------------------------	--------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	55425

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	289-612-9
-----------	-----------

ORGANIC BERGAMOT OIL

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE, LINALYL ACETATE, LINALOOL, PIN-2-(10) ENE, P-MENTHA-1,4-DIENE, 2-PINENE, MYRCENE, NERYL ACETATE, (E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL, (4S)-1-METHYL-4-(6-METHYLHEPTA-1,5-DIEN-2-YL)CYCLOHEX-1-ENE, CITRONELLOL, p-MENTHA-1,4(8)-DIENE, CARYOPHYLLENE, 5-ISOPROPYL-2-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEX-2-ENE, (Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE		30-60%
Numéro CAS: 5989-27-5	Numéro CE: 227-813-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529223-47-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

ORGANIC BERGAMOT OIL

LINALYL ACETATE 10-30%		
Numéro CAS: 115-95-7	Numéro CE: 204-116-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454789-19-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317		
LINALOOL 5-10%		
Numéro CAS: 78-70-6	Numéro CE: 201-134-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX
Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : DL ₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin		
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317		
PIN-2-(10) ENE 5-10%		
Numéro CAS: 127-91-3	Numéro CE: 204-872-5	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
P-MENTHA-1,4-DIENE 5-10%		
Numéro CAS: 99-85-4	Numéro CE: 202-794-6	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361d Asp. Tox. 1 - H304		

ORGANIC BERGAMOT OIL

2-PINENE		1-5%
Numéro CAS: 80-56-8	Numéro CE: 201-291-9	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Acute Tox. 4 - H302		
Skin Irrit. 2 - H315		
Skin Sens. 1 - H317		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		
MYRCENE		1-5%
Numéro CAS: 123-35-3	Numéro CE: 204-622-5	
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Asp. Tox. 1 - H304		
NERYL ACETATE		<1%
Numéro CAS: 141-12-8	Numéro CE: 205-459-2	
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Skin Sens. 1B - H317		
Aquatic Chronic 3 - H412		
(E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL		<1%
Numéro CAS: 141-27-5	Numéro CE: 205-476-5	
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1B - H317		
(4S)-1-METHYL-4-(6-METHYLHEPTA-1,5-DIEN-2-YL)CYCLOHEX-1-ENE		<1%
Numéro CAS: 495-61-4	Numéro CE: 610-461-5	
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Skin Sens. 1 - H317		
Asp. Tox. 1 - H304		

ORGANIC BERGAMOT OIL

CITRONELLOL <1%		
Numéro CAS: 106-22-9	Numéro CE: 203-375-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119453995-23-XXXX
Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 3450 mg/kg, Orale, Rat Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : DL ₅₀ 2650 mg/kg, Cutanée, Lapin		
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		
p-MENTHA-1,4(8)-DIENE <1%		
Numéro CAS: 586-62-9	Numéro CE: 209-578-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982324-34-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Skin Sens. 1B - H317		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		
CARYOPHYLLENE <1%		
Numéro CAS: 87-44-5	Numéro CE: 201-746-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX
Classification		
Skin Sens. 1 - H317		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 4 - H413		
5-ISOPROPYL-2-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEX-2-ENE <1%		
Numéro CAS: 2867-05-2	Numéro CE: 220-686-7	
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Skin Sens. 1 - H317		
(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL <1%		
Numéro CAS: 106-26-3	Numéro CE: 203-379-2	
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1B - H317		

ORGANIC BERGAMOT OIL

PARA CYMENE		<1%
Numéro CAS: 99-87-6	Numéro CE: 202-796-7	
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Acute Tox. 3 - H331		
Repr. 2 - H361		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 2 - H411		
NONANAL		<0.1%
Numéro CAS: 124-19-6	Numéro CE: 204-688-5	
Classification		
Aquatic Chronic 3 - H412		
CAMPHOR		<0.1%
Numéro CAS: 76-22-2	Numéro CE: 200-945-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119966156-31-XXXX
Classification		
Flam. Sol. 2 - H228		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 2 - H371		
ACETIC ACID ...%		<0.1%
Numéro CAS: 64-19-7	Numéro CE: 200-580-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475328-30-XXXX
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	ORGANIC BERGAMOT OIL
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120117613-65-XXXX
Numéro CAS	8007-75-8
Numéro CE	289-612-9
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

ORGANIC BERGAMOT OIL

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
---	---

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

ORGANIC BERGAMOT OIL

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PIN-2-(10) ENE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm

NONANAL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 10 ppm 25 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 15 ppm 38 mg/m³

CAMPHOR

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 2 ppm 12 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 3 ppm 19 mg/m³

ACETIC ACID ...%

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 ppm 25 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 15 ppm 38 mg/m³

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

ORGANIC BERGAMOT OIL

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.7 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.6 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 14 µg/l
 eau de mer; 1.4 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l
 Sédiments (eau douce); 3.85 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.385 mg/kg
 Sol; 0.763 mg/kg

LINALYL ACETATE (CAS: 115-95-7)

DNEL Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg p.c. /jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.75 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.68 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 8 mg/cm²
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 8 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 8 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 8 mg/cm²

PNEC - eau douce; 0.011 mg/l
 - eau de mer; 0.0011 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.609 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.0609 mg/kg
 - Sol; 0.115 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²

PNEC - eau douce; 0.2 mg/l
 - eau de mer; 0.02 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
 - Sol; 0.327 mg/kg
 - STP; > 10 mg/l

CITRONELLOL (CAS: 106-22-9)

ORGANIC BERGAMOT OIL

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 45.8 mg/kg/jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 27.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 13.8 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.0024 mg/l
- eau de mer; 0.00024 mg/l
- STP; 580 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.0256 mg/l
- Sédiments (eau de mer); 0.00256 mg/l
- Sol; 0.00371 mg/l

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 5.2 µg/l
 eau de mer; 0.52 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg
 Sol; 113 µg/l

DECANAL (CAS: 112-31-2)

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.9 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.1 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.00117 mg/l
- eau de mer; 0.000117 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

OCTANAL (CAS: 124-13-0)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.37 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.32 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour

PNEC

eau douce; 0.00154 mg/l
 eau de mer; 0.000154 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

EUCALYPTOL TRT (CAS: 470-82-6)

ORGANIC BERGAMOT OIL

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.05 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.74 mg/m³

PNEC Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
 Sol; 0.2 mg/kg
 eau douce; 0.057 mg/l
 eau de mer; 0.0057 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.06732 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.00673 mg/kg

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/l
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 13.75 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg

CITRONELLAL (CAS: 106-23-0)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg

PNEC eau douce; 0.00868 mg/l
 eau de mer; 0.00087 mg/l
 Sol; 0.0267 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 4 mg/l

GERANYL ACETATE (CAS: 105-87-3)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 62.59 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35.5 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; : 17.75 mg/kg
 Consommateur - Orale; : 8.9 mg/kg

PNEC - eau douce; 3.72 mg/l
 - eau de mer; 0.372 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 8 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.442 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.0442 mg/kg
 - Sol; 0.0859 mg/kg

ACETIC ACID ...% (CAS: 64-19-7)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 25 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 25 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 25 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 25 mg/m³

ORGANIC BERGAMOT OIL

PNEC	- eau douce; 3.058 mg/l
	- eau de mer; 0.3058 mg/l
	- rejet intermittent; 30.58 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 85 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 11.36 mg/l
	- Sédiments (eau de mer); 1.136 mg/kg
	- Sol; 0.47 mg/kg

CAMPHOR (CAS: 76-22-2)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.632 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour
	Population en général, Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.348 mg/m ³
	Population en général, Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
	Population en général, Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.3478 mg/m ³
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour	
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.6316 mg/m ³	

PNEC	eau douce; 1.71 µg/l
	eau de mer; 0.171 µg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 1 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.139 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.17 mg/kg
	Sol; 0.013 µg/kg

CITRONELLYL ACETATE (CAS: 150-84-5)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.4 mg/kg
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 2.4 mg/kg	

PNEC	- eau douce; 0.00348 mg/l
	- eau de mer; 0.000348 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0.851 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.0851 mg/kg
	- Sol; 0.168 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

ORGANIC BERGAMOT OIL

Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune. ou Orange.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	55°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.877 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

ORGANIC BERGAMOT OIL

Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 38.167,94

Corrosion cutanée/irritation cutanée

ORGANIC BERGAMOT OIL

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4400 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

ORGANIC BERGAMOT OIL

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

LINALYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 9000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

ORGANIC BERGAMOT OIL

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Cobaye: Non sensibilisant.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

ORGANIC BERGAMOT OIL

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation

Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané

Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire

Provoque une irritation des yeux.

PIN-2-(10) ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.000,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation

Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion

Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané

Irritant pour la peau.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

2-PINENE

ORGANIC BERGAMOT OIL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL ₅₀ mg/kg)	500,0
Espèces	Rat
Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ 3700 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL ₅₀ mg/kg)	5.000,0
Espèces	Rat
Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5.000,0

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

MYRCENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat
--------------------------------------	---

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
--	---

NERYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat
--------------------------------------	---

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
--	---

Sensibilisation cutanée

Résumé	Peut provoquer une allergie cutanée.
Sensibilisation cutanée	Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

CITRONELLOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL ₅₀ mg/kg)	3.450,0
Espèces	Rat
Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ 3450 mg/kg, Orale, Rat

ORGANIC BERGAMOT OIL

ETA orale (mg/kg) 3.450,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2.650,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2650 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2.650,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Lapin: Sensibilisant.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3850 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

CARYOPHYLLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

ORGANIC BERGAMOT OIL

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

ALPHA-TERPINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 680,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 680,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

PARA CYMENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3.669,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3669 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3.669,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané

Le liquide peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.075,0

ORGANIC BERGAMOT OIL

Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 5075 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	5.075,0

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.
--	---

NEROL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	4.500,0
---	---------

Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 4500 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	4.500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	5.001,0
---	---------

Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5.001,0

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	4.300,0
---	---------

Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	4.300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 3000 mg/kg, Cutanée, Lapin
--	---

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau. Lapin cutanée
---	--------------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux. Lapin
---	-------------------------------

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.
--------------------------------	---

Mutagenicité sur les cellules germinales

ORGANIC BERGAMOT OIL

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 314 mg/kg, Orale, Rat (90 jours ; 7 days/week)

DECANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 33.320,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 33.320,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.040,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.040,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Score des lésions oculaires (conjonctives): 2 Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Homme: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471
Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif. OECD 474

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 20,000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

(1E,6E)-1-METHYL-5-METHYLIDENE-8-PROPAN-2-YLCYCLODECA-1,6-DIENE

ORGANIC BERGAMOT OIL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

OCTANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.617,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4617 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.617,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.207,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5207 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.207,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif., OECD 471
Mutation génique: Négatif., OECD 476

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - Dose: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle:, Toxicité pour le développement: - Dose:: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif. Tératogénicité: - Dose:: (9d) 1500 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

ORGANIC BERGAMOT OIL

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL > 37 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

CAMPHENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Légèrement irritant.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

LEVOMENOL

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

ORGANIC BERGAMOT OIL

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

GERANIOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3.600,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3600 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3.600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

ORGANIC BERGAMOT OIL

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritation cutanée sévère. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.
Irritation sévère. Score des lésions oculaires (cornée): 3.1 - Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

P-MENTH-1-EN-4-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

NONANAL

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

ORGANIC BERGAMOT OIL

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

EUCALYPTOL TRT

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.480,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2480 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2.480,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

ORGANIC BERGAMOT OIL

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

GERANYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6.330,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6330 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6.330,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.460,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5460 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.460,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

CITRONELLAL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2420 mg/kg, Orale, Rat

ORGANIC BERGAMOT OIL

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ > 2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT)
- Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1.5 mg/kg, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

CITRONELLYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6.800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6.800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

ORGANIC BERGAMOT OIL

CAMPHOR

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 1.310,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1.310,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons) par inhalation.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Nocif par inhalation. Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

ORGANIC BERGAMOT OIL

Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons) par inhalation.
Voie d'exposition	Inhalatoire
Organes cibles	Poumons

ACETIC ACID ...%

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Corrosif pour la peau.

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

ORGANIC BERGAMOT OIL

Inhalation	Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LINALOOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

PIN-2-(10) ENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

CARYOPHYLLENE

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

PARA CYMENE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

OCTANAL

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

CAMPHENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ORGANIC BERGAMOT OIL

LEVOMENOL

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

NONANAL

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUCALYPTOL TRT

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

CAMPHOR

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

ACETIC ACID ... %

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 0.8 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 69.6 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

LINALYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 7.9 mg/l, Poisson d'eau douce
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 15 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 62 mg/l, Algues d'eau douce
OECD 201

ORGANIC BERGAMOT OIL

LINALOOL

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

PIN-2-(10) ENE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heure: 2.2 mg/l, Daphnia magna
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	1

2-PINENE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1

CITRONELLOL

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 14.6 mg/l,
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 17.5 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 2.4 mg/l, Algues

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1

ORGANIC BERGAMOT OIL

Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 5.4 mg/l, Algues Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	1

CARYOPHYLLENE

Toxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

ALPHA-TERPINENE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 1.48 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 1.85 mg/l, Daphnia magna

PARA CYMENE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 48 ppm, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heure: 6500 µg/l, Daphnia magna

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: >11 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: >10 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 6.9 mg/l, Algues OECD 201 NOEC, 72 heure: 4.1 mg/l, Algues OECD 201

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 70 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 73 mg/l, Daphnia magna OECD 202

ORGANIC BERGAMOT OIL

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 68 mg/l, Algues OECD 201 Chronic, NOEC, 72 heure: 3.9 mg/l, Algues OECD 201
--	---

DECANAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 1.45 mg/l, Poisson d'eau douce OECD 203
---------------------------------	--

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 1.17 mg/l, Daphnia magna OECD 202
--	--

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 4.5 mg/l, Algues d'eau douce OECD 201 Chronic, NOEC, 72 heure: 0.759 mg/l, Algues OECD 201
--	---

DECYL ACETATE

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1

OCTANAL

Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques.
-----------------	---

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 1.54 mg/l, Daphnia magna OECD 202
--	---

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 2.9 mg/l, Algues OECD 201
--	---

CAMPHENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.1-1 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
------------------------------	---

LEVOMENOL

Toxicité	Nocif pour les organismes aquatiques.
-----------------	---------------------------------------

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: >4.6<10 mg/l, Poissons
---------------------------------	---

ORGANIC BERGAMOT OIL

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 1.3 mg/l, Daphnia magna

GERANIOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 14 - 22 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 10.8 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heure: 13.1 mg/l, Algues
OECD 201

NONANAL

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

EUCALYPTOL TRT

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 102 mg/l, Poissons

GERANYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 68.12 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 3.72 mg/l,
OECD 201
NOEC, 72 heure: 0.585 mg/l, Algues
OECD 201

CITRONELLAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 22 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 8.7 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heure: 13.33 mg/l, Algues

ORGANIC BERGAMOT OIL**3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE****toxicité aquatique aiguë**

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 10 - 100 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
------------------------------	---

CITRONELLYL ACETATE**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 6.1 mg/l, Poissons OECD 203
---------------------------------	---

CAMPHOR

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: ~ 17 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) CL ₅₀ , 96 heure: 33.25 mg/l, Poissons
---------------------------------	---

ACETIC ACID ... %

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 75 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) CL ₅₀ , 96 heure: 79 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
---------------------------------	--

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 65 mg/l, Daphnia magna
--	---

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants**(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
---	-------------------------------

LINALYL ACETATE

Biodégradation	La substance est facilement biodégradable. - Dégradation 70 - 80%: 28 jours OECD 301F
-----------------------	---

LINALOOL

ORGANIC BERGAMOT OIL

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

PIN-2-(10) ENE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

2-PINENE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

NERYL ACETATE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

CITRONELLOL

Persistence et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 80 - 90%: 28 jours
OECD 301F

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 72%: 28 jour
OECD 301D

PARA CYMENE

Persistence et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 63%: 28 jour
OECD 301F

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 80%: 28 jour

ORGANIC BERGAMOT OIL

DECANAL

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation 82%: 28 jours
OECD 301F

OCTANAL

Persistance et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 77%: 28 jour
OECD 302C
- Dégradation 46%: 28 jour
OECD 310

LEVOMENOL

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

GERANIOL

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 90 - 100%: 28 jour
OECD 301A
- Dégradation 82%: 28 jour
OECD 301D

NONANAL

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

EUCALYPTOL TRT

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

GERANYL ACETATE

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation > 70%: 28 jours
OECD 301F

CITRONELLAL

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 82%: 28 jour
OECD 301B

ORGANIC BERGAMOT OIL**3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE**

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

CITRONELLYL ACETATE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

CAMPHOR

Persistence et dégradabilité Devrait être facilement biodégradable.

ACETIC ACID ...%

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.38

LINALYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.9

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Kow: 2.7

NERYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.67

CITRONELLOL

ORGANIC BERGAMOT OIL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.41

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.7

CARYOPHYLLENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 6.23

PARA CYMENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.4

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.67

DECANAL

Potentiel de bioaccumulation Peut s'accumuler dans le sol et les hydrosystèmes. FBC: 190,

Coefficient de partage log Pow: 3.8

OCTANAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.05

CAMPHENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

ORGANIC BERGAMOT OIL

LEVOMENOL

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 4.8

GERANIOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.6

NONANAL

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

EUCALYPTOL TRT

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 2.97

GERANYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

CITRONELLAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.62

CITRONELLYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.9

CAMPHOR

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.04

ACETIC ACID ...%

ORGANIC BERGAMOT OIL

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PIN-2-(10) ENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PARA CYMENE

Mobilité Indéterminé.

OCTANAL

Mobilité Pas d'information disponible.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

CAMPHENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

LEVOMENOL

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

NONANAL

Mobilité Insoluble dans l'eau.

EUCALYPTOL TRT

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

CAMPHOR

ORGANIC BERGAMOT OIL

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

ACETIC ACID ...%

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

LINALOOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PARA CYMENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

OCTANAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

LEVOMENOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

NONANAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

EUCALYPTOL TRT

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

CAMPHOR

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ACETIC ACID ...%

ORGANIC BERGAMOT OIL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

LINALOOL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

CITRONELLOL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

CARYOPHYLLENE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

PARA CYMENE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

DECANAL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

LEVOMENOL

Autres effets néfastes Indéterminé.

NONANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

ORGANIC BERGAMOT OIL

EUCALYPTOL TRT

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

CAMPHOR

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

ACETIC ACID ...%

Cod 1.07

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1197

N° ONU (IMDG) 1197

N° ONU (ICAO) 1197

N° ONU (ADN) 1197

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) EXTRAITS LIQUIDES

Nom d'expédition (IMDG) EXTRAITS LIQUIDES

Nom d'expédition (ICAO) EXTRACTS, LIQUID

Nom d'expédition (ADN) EXTRAITS LIQUIDES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

ORGANIC BERGAMOT OIL

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Aucune information requise.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

ORGANIC BERGAMOT OIL

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ORGANIC BERGAMOT OIL

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

30-05-23

Numéro de version

3.000

Remplace la date

06-09-21

Numéro de FDS

55425

ORGANIC BERGAMOT OIL

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes par inhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Formulation

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 2.2.v1
<u>Salarié</u>	

Formulation

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC2 Formulation dans un mélange

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 2.2.v1

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 90 tonnes
Montant annuel par site 30000 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Formulation

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Stockage Exposition générale (systèmes fermés) avec collecte d'échantillon</p>
--------------------------------	---

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques mettre l'entrepôt de masse en plein air. manipuler une substance en système fermé. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	<p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>Exposition générale (systèmes ouverts) Opérations de mélange (systèmes ouverts)</p>
--------------------------------	---

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

Formulation

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	Transfert de masse Transvasement de baril/quantités Remplissage de barils et petits paquets

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 100%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm ² . (Standard)
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	Activités à température ambiante.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90% vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Formulation

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 100%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC2 Formulation dans un mélange

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 450 kg/jour
Air: 2250 kg/jour
terre: 0 kg/jour

Formulation

exposition environnementale eau douce: Exposition 2.93 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.958
sédiment d'eau douce: Exposition 10.9 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.96
eau de mer: Exposition 0.93 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.958
sédiment marin: Exposition 1.09 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.96
Rejet: Exposition 28.4 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.334
Sol agricole: Exposition 0.123 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.262

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.2 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.5
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.343 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.5
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 2.502 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.1
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.01 mg/cm², DNEL , RCR



Scénario d'exposition Distribution

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviatile, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU1 Agriculture, sylviculture, pêche SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore) SU4 Fabrication de produits alimentaires SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange
---	--

Salarié

Distribution

Catégories de processus	<p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	<p>ERC1 Fabrication de la substance</p> <p>ERC2 Formulation dans un mélange</p>
---	---

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 1.1b.v1
---	---------------------

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
--	---

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 1.15 tonnes
Montant annuel par site 340 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour
---	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	<p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p>
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Distribution

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. mettre l'entrepôt de masse en plein air. manipuler une substance en système fermé. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Distribution

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. , ou: Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90% Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:
 Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

Distribution

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	
	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>Facteurs humains indépendants du management du risque</u>	
Parties du corps potentiellement exposées	Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm ² .
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Température	Activités à température ambiante.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. Puissance minimale de 90%
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 0.012 kg/jour Air: 0.115 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.029 sédiment d'eau douce: Exposition 0.327 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.029 eau de mer: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.027 sédiment marin: Exposition 0.031 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.027 Rejet: Exposition 0.000727 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0 Sol agricole: Exposition 0.004 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.009

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.2 mg/cm ² , DNEL , RCR Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m ³ , DNEL , RCR 0.701

Distribution

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.5
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 2.502 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.1
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.01 mg/cm², DNEL , RCR



Scénario d'exposition Laboratory reagents - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Laboratory reagents - Professional
Portée du processus	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	---

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Laboratory reagents - Professional

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 80%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Nettoyage de récipient/conteneur

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 1 heure

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Laboratory reagents - Professional

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 8.17.v1

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0.275 kg/jour
Air: 0 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.09 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.029
sédiment d'eau douce: Exposition 0.333 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.029
eau de mer: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.028
sédiment marin: Exposition 0.028 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.028
Rejet: Exposition 0.017 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0
Sol agricole: Exposition 0.004 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Laboratory reagents - Professional

Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 5.004 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.2 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.01 mg/cm ² , DNEL , RCR
-------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 10.01 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.4 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR



Scénario d'exposition Oil field drilling - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Oil field drilling - Industrial
Portée du processus	Méthodes de forage offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.5a.v1
<u>Salarié</u>	

Oil field drilling - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
---	---

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.5a.v1
---	---------------------

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
--	---

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5 tonnes
Montant annuel par site 150 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour
---	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	<p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>Exposition générale (systèmes fermés)</p>
--------------------------------	--

Propriétés du produit

Oil field drilling - Industrial

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	
	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>Facteurs humains indépendants du management du risque</u>	
Parties du corps potentiellement exposées	Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm ² .
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	manipuler une substance en système fermé. Utiliser un système d'échantillonnage pour le contrôle de l'exposition. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Exposition générale (systèmes ouverts)
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	
	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm ² .
--	---

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	Activités à température ambiante.

Oil field drilling - Industrial

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90% Travaux sur les plateformes de forage Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Transfert de masse Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Nettoyage et maintenance de l'équipement

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 97% Travaux sur les plateformes de forage Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Oil field drilling - Industrial

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 350 kg/jour Air: 50 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.752 sédiment d'eau douce: Exposition 8.55 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.753 eau de mer: Exposition 0.23 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.752 sédiment marin: Exposition 0.853 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.751 Rejet: Exposition 22.1 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.26 Sol agricole: Exposition 0.049 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.104

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 15.76 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.631 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.343 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/m ³ , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié

Oil field drilling - Industrial

Exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR

Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm², DNEL , RCR



Scénario d'exposition Water treatment chemicals - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Water treatment chemicals - Professional
Portée du processus	Covers the use of the substance for the treatment of water in open and closed systems.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.22b.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Water treatment chemicals - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Exposition générale (systèmes fermés) Stockage

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. Utilisation dans des process de charge fermés

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 Exposition générale (systèmes ouverts)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Water treatment chemicals - Professional

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'extérieur.

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. , ou: Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Transvasement de baril/quantités Maintenance de l'équipement

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Utiliser des pompes à tambour. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Water treatment chemicals - Professional

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

Puissance minimale de 90%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Versement de petits conteneurs

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 4 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

Puissance minimale de 90%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Water treatment chemicals - Professional

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 8.22b.v1

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 3.96 kg/jour
Air: 0 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.113 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.037
sédiment d'eau douce: Exposition 0.42 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.037
eau de mer: Exposition 0.011 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.035
sédiment marin: Exposition 0.04 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.035
Rejet: Exposition 0.25 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.003
Sol agricole: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.011

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 8.758 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.35
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.343 mg/kg, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Water treatment chemicals - Professional

Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.701 Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR
-------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.701 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Catégories de processus	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 10.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.42 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 %, DNEL , RCR



Scénario d'exposition Use as cleaning agent - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as cleaning agent - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.4a.v1
<u>Salarié</u>	

Use as cleaning agent - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.4a.v1

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5 tonnes
Montant annuel par site 100 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	<p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Processus automatisé en systèmes (semi) fermés utilisation de produits de nettoyage en systèmes fermés</p>
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 100%

Fréquence et durée d'utilisation

Use as cleaning agent - Industrial

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques mettre l'entrepôt de masse en plein air. manipuler une substance en système fermé. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Utilisation dans des process de charge fermés Dégraissage de petits objets dans des stations de lavage

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Use as cleaning agent - Industrial

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 nettoyage par nettoyeurs basse pression nettoyage par nettoyeur haute pression manuel
 Nettoyage de surfaces

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 5%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 Transfert de masse Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
 Nettoyage et maintenance de l'équipement

Use as cleaning agent - Industrial

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0.5 kg/jour
Air: 1500 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.091 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.03
sédiment d'eau douce: Exposition 0.338 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.03
eau de mer: Exposition 0.009 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.028
sédiment marin: Exposition 0.032 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.028
Rejet: Exposition 0.032 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0
Sol agricole: Exposition 0.007 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.015

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Use as cleaning agent - Industrial

Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.701 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1. mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 0.2 mg/cm ² , DNEL , RCR
-------------------	---

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.5 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.2 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.701 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.5 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0. mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR



Scénario d'exposition Cleaning agents - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Cleaning agents - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1
<u>Salarié</u>	

Cleaning agents - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Processus semi-automatisé(p.e. application semi-automatique de soins et d'entretien du sol utilisation de produits de nettoyage en systèmes fermés
--------------------------------	---

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 25 % manipuler une substance en système fermé. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Cleaning agents - Professional

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Nettoyage et maintenance de l'équipement

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 25 % Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter une protection respiratoire (norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux) et des gants (norme EN 374) appropriés si il y a contact régulier avec la peau.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Cleaning agents - Professional

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage nettoyage par nettoyeurs basse pression manuel Nettoyage de surfaces
--------------------------------	---

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles nettoyage par nettoyeur haute pression
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Cleaning agents - Professional

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	Activités à température ambiante.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.
Puissance minimale de 90%
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 0 kg/jour Air: 0 kg/jour terre: 0 kg/jour

Cleaning agents - Professional

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.029
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.327 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.029
	eau de mer: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.027
	sédiment marin: Exposition 0.031 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.027
	Rejet: Exposition 0.000000834 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0
	Sol agricole: Exposition 0.004 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.009

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.52 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.901 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Catégories de processus	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié

Cleaning agents - Professional

Exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 107.1 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR

Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 5 mg/cm², DNEL , RCR



Scénario d'exposition Laboratory reagents - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Laboratory reagents - Industrial
Portée du processus	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.1 tonnes
Montant annuel par site 2 tonnes

Laboratory reagents - Industrial

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Nettoyage

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 1 heure

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Laboratory reagents - Industrial

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 2 kg/jour
Air: 2.5 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.101 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.033
sédiment d'eau douce: Exposition 0.374 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.033
eau de mer: Exposition 0.01 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.031
sédiment marin: Exposition 0.035 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.031
Rejet: Exposition 0.126 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.001
Sol agricole: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Laboratory reagents - Industrial

Exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 2.502 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg, DNEL , RCR

Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 0.01 mg/cm², DNEL , RCR



Scénario d'exposition Agrochemicals - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Agrochemicals - Professional
Portée du processus	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.11a.v1
<u>Salarié</u>	

Agrochemicals - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>Stockage avec collecte d'échantillon Opérations de mélange (systèmes fermés) Opérations de mélange (systèmes ouverts)</p>
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 4 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. , ou: Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques mettre l'entrepôt de masse en plein air. stocker la substance dans un système fermé. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

Agrochemicals - Professional

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Nettoyage et maintenance de l'équipement Élimination des déchets

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 5 % Utiliser des pompes à tambour. , ou: vider soigneusement le récipient. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Agrochemicals - Professional

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Éviter toute utilisation lors d'une concentration du produit de plus de ...5%.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 4 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:
 Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.
 Puissance minimale de 90%
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc.

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 1 heure

Facteurs humains indépendants du management du risque

Agrochemicals - Professional

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 8.11a.v1

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0 kg/jour
Air: 0 kg/jour
terre: 0 kg/jour

Agrochemicals - Professional

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.089 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.029
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.33 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.029
	eau de mer: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.027
	sédiment marin: Exposition 0.031 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.027
	Rejet: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0
	Sol agricole: Exposition 0.004 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.009

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 Salarié - combiné, à court terme - systémique, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 15.01 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.6 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 107.1 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 5 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Catégories de processus	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 10.01 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.4 Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 mg/cm ² , DNEL , RCR



Scénario d'exposition Water treatment chemicals - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Water treatment chemicals - Industrial
Portée du processus	Comprend l'application de la substance pour le traitement de l'eau en secteur industriel en systèmes ouverts et fermés.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 3.22a.v1
<u>Salarié</u>	

Water treatment chemicals - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 3.22a.v1

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.1 tonnes
Montant annuel par site 30 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Exposition générale (systèmes fermés)</p>
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Water treatment chemicals - Industrial

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. manipuler une substance en système fermé.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 Maintenance de l'équipement Transvasement de baril/quantités

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Utiliser des pompes à tambour. Éviter les déversements lors de la déconnexion de la pompe. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Water treatment chemicals - Industrial

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 Exposition générale (systèmes ouverts) Versement de petits conteneurs

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 95 kg/jour
 Air: 5 kg/jour
 terre: 0 kg/jour

Water treatment chemicals - Industrial

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.688 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.225
	sédiment d'eau douce: Exposition 2.56 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.225
	eau de mer: Exposition 0.068 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.223
	sédiment marin: Exposition 0.254 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.224
	Rejet: Exposition 6.01 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.071
	Sol agricole: Exposition 0.017 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.035

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/m ³ , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.5 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.5 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR